

Recyclage habilitation Electrique

Pour personnel non électricien

BS – BE Manoeuvre

Objectifs de la formation : Entretenir et compléter les savoirs et savoirs faire. Formation suivant la norme NF C 18510

Objectifs pédagogiques : l'apprenant devra être capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique élémentaires et spécifiques

Pré requis : Le recyclage ne peut être entrepris et validé que pour une habilitation ayant fait l'objet d'une formation initiale de même nature

Public : Personnel non électricien

Durée : 1.5 jour soit 10.5h

Méthodes pédagogiques : Formation théorique avec alternance de formation pratique sur installations du client ou sur maquette pédagogiques

Evaluation de la formation : Tests théorique et pratique en vue de délivrer l'habilitation
Une attestation d'évaluation est remise aux stagiaires et un avis après formation est envoyé à l'employeur afin de délivrer l'habilitation

Rappel : l'employeur doit s'assurer que le travailleur a toujours les compétences et aptitudes nécessaires pour réaliser en sécurité les tâches confiées dans son environnement de travail.
La périodicité recommandée est de 3 ans .

Opérations et tâches : Opération de remplacement et de raccordements de chauffe- eau, convecteurs, volets roulants, remplacement de fusibles BT, réarmement de protections, remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur, raccordements sur borniers en attente, réarmement d'un dispositif de protection

Contenu de la formation

Thèmes communs à tous les titres d'habilitation

Retour d'expérience :

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles (*discussion entre les membres du groupe*)
- Les pratiques professionnelles
- Rappel des effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures,
- Habilitations : principes, symboles, limites et formalisation

Thèmes spécifiques BS – BE Manoeuvre

- Habilitation BS, BE Manoeuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation

- Equipement de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre

- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération

- Mise en sécurité d'un circuit : Pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (uniquement pour les BS)

- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Test d'évaluation des savoirs et savoirs Faire (théorique et pratique)

A l'issue de la formation, le formateur rédige « un avis après formation »